

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 mars 2022

RAPPORT FINANCIER CONCERNANT LES COMPTES DE 2021

Les comptes de l'année 2021 sont présentés sous la même forme que ceux des années précédentes et comprennent le bilan, le compte de résultat, le compte emplois ressources et l'annexe des comptes annuels.

La comptabilité a été établie par le Cabinet d'expertise comptable RSM.

Le budget 2022 est présenté séparément.

Éléments significatifs postérieurs à la clôture 2021

- Clôture des ESV de Marly et de Beaune en janvier, de Fécamp en février et du Havre Ouest en mars. Nous avons reçu le solde du compte de l'ESV Fécamp pour un montant de 2 638 euros, le 9/03/2022
- Clôture du compte bancaire de la Conseillère nationale IDF nord, la somme restante de 6 900 euros sera provisionnée dans l'attente d'une nouvelle conseillère
- Une somme de 8 500 euros a été versé par erreur, le 24/01/2022, à la fédération pour le compte de Louise et Rosalie, cette somme a été instantanément reversé à Louise et Rosalie.
- Après 2 annulations consécutives en 2020, le Congrès des ESV est programmé à Fournols du 3 au 6 Avril 2023.

Situation de la Fédération durant l'exercice écoulé :

LE BILAN

ACTIF

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au cours de l'exercice, le compte immobilisations incorporelles reste inchangé

Le montant net des immobilisations incorporelles au 31/12/2021 s'élève à 752 euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

la cession du Mas d'Antibes, génère une diminution des immobilisations corporelles.

de 43 194 euros du compte terrains bâtis qui s'élève au 31/12/21 à 325 751 euros

de 86 387 euros du compte constructions qui s'élève à une valeur brute de 763 864 euros.

de 329 372 euros du compte Agencement-Aménagement-Installations diverses, correspondant aux montant des travaux investis pour la rénovation du Mas qui s'élève à 633 396 euros au 31/12/2021

Pour rappel, les biens immobiliers sont enregistrés en valeur comptable historique.

Le matériel de bureaux et le matériel informatique du siège s'élève à 25 935 euros, sensiblement identique à 2020. Le solde a peu varié car si nous avons acquis 4 nouveaux ordinateurs (2 pour le secrétariat et un pour la chargée de mission immobilier, plus un PC portable pour le Bureau), nous avons enregistré la cession de 4 anciens)

Les amortissements : cf dotations aux amortissement rubrique charges

IMMOBILISATIONS MOBILIERES

Les immobilisations mobilières n'ont pas varié.

L'ensemble du poste a été entièrement amorti au cours des années précédentes.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TITRES IMMOBILISES DES EQUIPES

Les titres immobilisés correspondent au compte titres des Equipes, c'est-à-dire à la partie des comptes investis en titre boursier ou en OPCVM, a été clôturé en juillet 2021, le solde s'élève donc à zéro.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Un compte prêt aux équipes est inscrit en immobilisation financière, il correspond au prêt accordé à l'ESV d'Antibes, il est maintenant à zéro, l'équipe a clôturé, le Mas est vendu, nous passons ce prêt en pertes dans nos comptes en charges.

Le poste qui correspond aux dépôts et cautionnements et n'a pas varié.

AVANCES ET ACCOMPTES, CREANCES

Ce poste s'élève en 2021 à 209 817 euros

Ce poste concerne les opérations courantes en cours, les fournisseurs débiteurs et les divers produits à recevoir. Les divers produits à recevoir s'élèvent à 13 000 euros et correspondent au règlement attendu de la part de l'association Sainte Geneviève pour les charges de copropriété 2021 des studios de Montrouge, ainsi que des dons enregistrés en 2021 et qui seront encaissés en 2022 (Bulletin Relation 62 et dons Fédération).

En 2021, s'y ajoute la créance reçue par le leg Lefebvre, pour un montant de 194 187 euros et qui se compose de 142 parts de FCPI Amundi Genepierre (35 388 euros), un bon de capitalisation Suravenir (46 255 euros) et de comptes titres et espèces à la Société Générale (112 543 euros). Ce montant est inscrit en créance valorisé à la date du décès car la Fédération est légataire universel et nous n'avons toujours pas reçu de ces différents établissements des relevés de compte au nom de la Fédération avec des valorisations actualisées.

PORTEFEUILLE

Le portefeuille titres de la Fédération s'élève à 372 651 euros. Le compte enregistre une plus-value de 2 171 euros en 2021. Notre portefeuille reste investi exclusivement en obligations en 2021.

DISPONIBILITES

Le solde des comptes courants de la Banque Transatlantique est de 1 603 169 euros (512510 + 512530 + 512620), il s'élevait à 876 098 euros au 31/12/2020. Il s'agit du total des comptes courants et des comptes sur livret de la Fédération. La forte croissance de nos comptes courants s'explique par le produit de la vente du Mas d'Antibes pour un montant de 900 000 euros en mai 2021. Cette année, nous avons par ailleurs en tant que légataire universel honoré les legs particuliers souhaités par madame Lefebvre pour un montant total de 107 500 euros et réglé l'ensemble des droits de succession pour un montant de 58 088 euros.

Le compte géré espèces afférant au portefeuille de la **Fédération** s'élève à 322 180 euros.

Le solde du compte PayPal s'élève à 986 euros.

Le solde de la Caisse s'élève à 688 euros.

Le total des soldes bancaires des conseillères nationales en charge de régions (512801 à 512815) s'établit à 30 220 euros au 31/12/21, il était de 25 558 euros au 31 décembre 2020.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des dépenses facturées et payées en 2021 mais qui concernent l'année 2022 pour un montant de 13 617 euros, ce solde est constitué de charges de copropriété, imprimeurs revues, abonnement....

PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS SANS DROITS DE REPRISE

Les fonds associatifs sans droits de reprise n'ont pas varié.

REPORT A NOUVEAU

Le report à nouveau correspond au cumul des résultats déficitaires ou bénéficiaires qui n'est ni distribué ni affecté en réserves.

Suite à l'affectation du résultat bénéficiaire important de 2020, le report à nouveau 2021 s'élève à 299 988 euros.

Ce leg important partiellement encaissé en 2020 a permis d'effacer un report à nouveau devenu structurellement négatif dans les années antérieures.

RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2021 est bénéficiaire de 744 861 euros, il est dû à la vente du Mas d'Antibes.

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Le poste subvention d'investissement est maintenant à zéro.

Ce poste qui permettait de neutraliser l'impact des amortissements des travaux concernant le projet Antibes a été régularisé suite à la vente du Mas.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour retraite s'élève à 2 543 euros, elle a diminué suite au départ de Myriam Hy.

FONDS DEDIES

Ce poste correspond au fond dédié pour le projet « Louise et Rosalie », il est maintenant à zéro. L'ensemble des sommes de ce fond ayant été affecté.

LES DETTES

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Ces dettes à court terme correspondant aux éléments suivants :

Aux factures de divers fournisseurs habituels concernant l'exercice 2021, reçues mais non encore réglées.

Le compte fournisseurs divers s'élève à 8871 euros, il comprend une dette de 8 440 euros relative à l'éditeur Salvator, pour la parution du livre « Histoire des Équipes Saint-Vincent » et pour 431 euros des colis de Noël destiné à l'ESV de la Santé.

Des factures non encore parvenues pour 7 145 euros, tel que les honoraires du CAC, Toshiba, la poste, l'imprimeur.

DETTES FISCALES ET SOCIALES

La dette fiscale et sociale à la fin de l'année 2021 s'élève à 13 631 euros, elle est composée de l'ensemble des dettes sociales (URRSAF, Retraite, Prévoyance, CP) ainsi que de l'impôt sur les bénéfices : IS 2021 sur les revenus et plus-values des comptes titres pour 461 euros et quant au poste Etat-charges à payer pour 2 448 euros il correspond à la taxe foncière d'Aire sur la Lys reçu tardivement.

Les autres dettes sont composées :

Des inscriptions au congrès à reverser pour 570 euros qui représente le solde de la participation des équipières non encore remboursés ou qui n'ont pas encaissé leur remboursement.

Du compte conseillère nationale en attente s'élève à 1 939 euros. Dans ce compte figure les montants mis en réserve pour les conseillères nationales en attente de nomination.

Du compte cotisation région. A verser d'un montant de 4 864 euros et qui seront versés lors de la prise de fonction d'une nouvelle conseillère nationale, les sommes encaissées au titre des cotisations régionales de l'année passée sont mises en attente dans ce compte.

En attente à ce jour pour l'année 2021 : Aquitaine, Bretagne/Normandie, IDF Nord et IDF Ouest.

Du compte dépôt des Équipes et s'élève à 533 527 euros.

Du compte projet Louise et Rosalie qui s'élève à 31 274 euros et qui représente le solde restant à verser après l'ensemble des travaux financés

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Ce compte s'élève à 17 825 euros, il permet de mettre en réserve les dons destinés aux congrès.

LE COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

Les charges d'exploitation s'élèvent à 655 437 euros en 2021, alors qu'en 2020 elle s'élevait à **402 917 euros**.

ACHATS ET AUTRES ACHATS

Le poste « eau énergie » correspond aux frais des locaux de Saint Nazaire.

Les postes « fournitures » est en augmentation à 8 229 euros en 2021. Ce chiffre traduit la reprise d'activité et l'augmentation de plus de 20% des dépenses de photocopies.

Le poste « indemnités d'occupation » figure les loyers de la Fédération pour un montant de 20 693 euros.

Le poste « charges Fédération » s'élève à 2 500 euros, identique à 2020

Le poste location mobilière correspond au leasing de l'imprimante Toshiba pour un montant annuel de 4 724 euros.

Le poste « charges de copropriété » correspond aux locaux appartenant à la Fédération. Les charges de copropriété sont à 13 450 euros en hausse de 2 987 euros par rapport à l'année précédente qui s'explique par deux appels de fonds à travaux pour le local d'Arcachon (diagnostique, contrat d'architecte)

Le poste « entretien et réparation », s'élève à 13 338 euros en 2021, en très forte hausse car il inclut cette année en plus des appels à travaux sur notre parc immobilier, la mission d'expertise dans le cadre de la vente du mas pour un montant de 10 997 euros.

Le poste « maintenance » s'élève à 4 297 euros en 2021 machines postales, parc informatique et l'imprimante Toshiba.

Les primes d'assurances correspondent à la responsabilité civile de la Fédération et aux dommages des biens de Montrouge, de St Nazaire et d'Antibes. Elles sont en baisse en 2021, Antibes étant sorti en cours d'année et s'élève à 1 279 euros au 31/12/21.

Les abonnements et les documentations correspondent principalement à La Croix, Dalloz, Editions Lefevre et l'Episcopat.

Les postes honoraires représentent les honoraires de notre expert-comptable pour 9 622 euros et de notre commissaire aux comptes pour 5 309 euros.

Le poste honoraire divers s'élève à 3 340 euros. Nous avons provisionné en 2020, 5 000 euros pour les honoraires de l'avocat du Cabinet Flichy Guillemain qui nous a assisté sur le Mas d'Antibes et dans le cadre du licenciement d'une salariée lors de la fermeture de l'ESV de Hyères qui ont été réglés en 2021. Nous avons aussi dû régler les honoraires du contrôle externe imposée par IDÉAS dans le cadre de la labélisation pour 3 120 euros.

SERVICES EXTERIEURS

Le poste « voyages et déplacements » s'élève à 689 euros, les membres du bureau souhaite reprendre contact directement avec les régions (Aix, Dax, Lille, Metz).

Le poste « communication, publications, relations publiques » s'élève à 25 757 euros, il est en forte hausse comparé à 2020 (+11 ke) Il comprend principalement les dépenses régulières liées à la Revue, au bulletin « Relation », à l'impression des cartes de vœux et aux dépenses de communication digitale. En 2021, nous avons financé le livre « Histoire des Équipes Saint-Vincent » (8 440 euros), nous avons rénové la maquette du bulletin relation (880 euros) et nous avons pu éditer 4 revues au lieu de 3 en 2020.

Les frais liés à l'animation du réseau en 2021 reprennent doucement, ils s'élèvent à 8 220 euros (625820 + 625822 + 625823) en hausse comparé à 6 602 euros en 2020 mais à 24 758 euros en 2019.

2 Conseil d'Administration au premier semestre se sont déroulés exclusivement par Zoom ainsi que l'AG 2020 qui s'est effectuée à distance par vote électronique. Reprise de 3 CA en présentiel à partir de juin 2021.

Les frais liés aux projets

Louise et Rosalie : le projet est maintenant totalement abouti, nous avons financé Louise et Rosalie à hauteur de 268 601 euros. Le solde restant entre les dons reçus et les charges inscrites (268 601 euros) à notre compte de résultat seront intégralement reversé à Louise et Rosalie.

Les frais de formation des bénévoles, s'élève à 7 035 euros 2021, reprise des formations en physique à partir du 2^{ème} semestre 2021.

Les dépenses extérieures (location de salle et prestataires) (625851 + 625860) sont de 3 055 euros.

Les frais postaux sont en légère baisse à 1 810 euros, depuis les bénéfices constatés d'une communication digitale qui remplace une communication par envoi de courrier.

Les frais de téléphone et internet sont cette année regroupés sous le même compte et s'élève à 3 156 euros, ils sont sensiblement équivalents à ceux de 2020 (2 848 euros).

Les frais de services bancaires sont en baisse, il s'élève à 91 euros alors qu'il s'élevait à 992 euros en 2020.

Les frais de gestion et droit de garde des titres de la Fédération s'élève à 3 331 euros en 2021, sensiblement inférieurs à ceux de 2020.

Les cotisations comprennent les cotisations de la Fédération à 6 organismes (Nexem, IDÉAS et Famille Vincentienne, Association sainte Geneviève, Banque Alimentaire) pour un montant de 923 euros.

Elles comprennent également les cotisations à l'AIC pour 3 888 euros.

Le poste cotisations régionales s'élève à 7 353 euros. Il représente l'ensemble des cotisations versées ou à verser aux conseillères nationales au titre de l'année 2021.

IMPOTS ET TAXES

Le poste correspond aux taxes foncières des locaux dont la Fédération est propriétaire pour 11 899 euros et la taxe sur la formation professionnelle pour 1 118 euros.

APPOINTEMENTS

La Fédération en 2021 a employé deux salariées à temps partiel en CDI. Mme HY en 4/5 et Mme Ollivier en 9/10. Madame Hy a quitté la fédération en novembre, elle a été remplacée par Mme Zaramella.

Par ailleurs, la Fédération emploie également une femme de ménage 3 heures par semaine.

Le poste des rémunérations du personnel s'élève à 58 456 euros en hausse de 4 961 euros par rapport à 2020 qui s'explique par les indemnités de départ de Myriam Hy et la gratification d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat de 1 000 euros à chacune.

Les charges sociales sont elles aussi en légère hausse à 21 647 euros, sachant que les primes distribuées ne sont pas soumises à charges sociales.

AMORTISSEMENTS :

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice s'élèvent à 53 053 euros alors qu'elles étaient de 68 742 euros, une forte baisse dû à la vente du Mas d'Antibes en mai 2021 et à la reprise sur les travaux du Mas.

- Les dotations aux amortissements des constructions pour 32 266 euros.
- Les dotations aux amortissements des agencements, des aménagements et des installations diverses du patrimoine immobilier pour 16 730 euros.
- Les dotations aux amortissements des agencements et des installations du siège pour 1 922 euros.
- Les dotations aux amortissements du matériel de bureau et du matériel informatique du siège s'élèvent à 2 133 euros.

REPORT EN FOND DEDIE :

Les « Engagements à réaliser » est la somme des dons reçus et des fonds affectés en 2021 pour le projet « Louise et Rosalie », le montant est de 83 115 euros.

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles opérations de gestion sont constituées des aides financières aux équipes réparties de la façon suivante :

- Versement d'une prime pour une nouvelle équipe à Thymerais de 1 500 euros et pour une nouvelle activité à Saint-Flour de 500 euros et des dons exceptionnels aux équipes d'alpha XV et à l'ESV la Santé pour les colis de Noël.
- Reversement des dons aux équipes ayant fait une demande via le Bulletin Relation 61 pour un montant de 5 844 euros.
- Reversement à L'AIC de dons pour le Liban

Les Charges sur Opérations en capital permettent de sortir de l'actif le bien cédé du Mas d'Antibes, elles s'élèvent à 270 900 euros (travaux et terrain).

Autres charges exceptionnelles sont les prêts accordés à Antibes pour 22 000 euros et que nous inscrivons aujourd'hui en charges pour la Fédération.

Impôt sur les bénéfices

La part de l'IS qui revient à la fédération en 2021 s'élève à 394 euros.

PRODUITS

COTISATIONS ET ABONNEMENTS

Les cotisations et les abonnements pour un montant de 28 966 euros en 2021, encore en diminution par rapport à 2020, elles s'élevaient à 32 693 euros.

PARTICIPATIONS RECUES : 15 849 euros (708800 + 708820 + 708840 + 708850)

- Produits-manifestations et autres : Correspond aux documents ou objets publicitaires vendus à prix coûtant au secrétariat de la Fédération pour 2 601 euros, ce qui représente deux fois moins qu'avant le COVID en 2019.
- Des équipes hébergées dans des locaux appartenant à la Fédération pour un montant de 11400 euros, en hausse comparé à 2020, les équipes ayant pour la plupart d'entre elles pu honorer leur participation.
- Des participations des bénévoles qui remboursent leurs déjeuners lors des CA et des formations pour 1 848 euros (868 + 980)
- De l'Association Ste Geneviève qui paie une indemnité d'occupation pour un montant de 1 800 euros/an et rembourse les charges de copropriété à hauteur de 4 142 euros. Les studios de Montrouge accueillent des personnes en réinsertion selon les accords passés avec eux et dans le cadre de la mission sociale.

PRODUITS DE TIERS FINANCEURS

SUBVENTIONS

Le compte Subvention s'élève à 119 331 euros en 2021.

La Fédération a reçu 74 331 euros au titre de la nouvelle convention pluriannuelle 2019-2021 signée en Aout 2019 avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale dépendant du Ministère de la Cohésion des territoires. Nous dépendons maintenant de la DIAHL.

Une écriture de reclassement de 45 000 euros pour la subvention de la région obtenu pour Louise et Rosalie versée en 2021

LEGS OU DONATIONS

Sont inscrits dans ce compte le leg de 2 000 euros de Mme Videcoq et le reliquat du leg de Mme Lefebvre de 34 322 euros qui représente le solde de la valeur des comptes bancaires valorisé au jour du décès et les versements faits aux légataires particuliers et honoré en 2021.

Il s'élève à 30 522 euros net de frais d'acte au 31/12/2021.

RESULTAT CONSEILLERES RÉGIONALES

Du résultat des comptes des conseillères régionales c'est-à-dire la différence entre les dotations reçues et les dépenses qui fait apparaître en 2021 un écart positif de 6 755 euros.

AUTRES CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Figure dans ce poste 8 500 euros reçu pour le compte de L&R par la Fondation Sisley qui a été reversé à L&R instantanément.

UTILISATION DES FONDS DEDIES

Sont inscrits dans ce compte la reprise sur les engagements du fond dédié Louise et Rosalie pour un montant de 280 692 euros qui correspond au montant du total consommé.

PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers s'élèvent à 2 582 euros et sont composés des éléments suivants :

Des revenus pour l'année 2021 des livrets de la Fédération et de la plus-value latente enregistré sur le compte titre.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ce poste comprend essentiellement l'ensemble des dons encaissés par la Fédération, la subvention d'investissement pour les travaux d'Antibes et les autres produits exceptionnels.

Il s'élève à 1 231 746 euros en 2021,

Le poste « Dons Fédération » s'élève e à 53 520 euros, en hausse relative comparée à 2020, car nous avons bénéficié cette année d'un don du Chant des étoiles de 30 000 euros qui avait reporté sa promesse de don sur le poste formation en 2021. Le montant des dons, hors Chant des étoiles, est de 23 520 euros en 2021. Cette année COVID nous a privé de tous nos partenariats (bridge, théâtre, sports)

Les dons du bulletin relation à hauteur de 6 775 euros cette année à comparer avec le montant de 16 520 euros en 2020.

Les dons collectés pour le projet Louise et Rosalie s'élève à 29 615 euros, les subventions de 45 000 euros de la région IDF et les 8500 euros de la Fondation Sisley ayant été reclassées en « Subventions »

Les dons à reverser à l'AIC pour 500 euros, qui représentent le dernier don pour le Liban

Le compte produit cession d'actifs représente le produit de la vente du mas d'Antibes pour un montant de 900 000 euros.

La subvention d'investissement qui était dédiée aux travaux d'Antibes, sort en totalité cette année pour un montant de 234 185 euros.

Les autres produits exceptionnels sont les sommes récupérées à la suite de la clôture des équipes Alpha XVI, Hyères, Antibes et à la clôture du compte de la conseillère nationale de Normandie.

CONCLUSION

En 2021, la Fédération a débouclé de nombreux dossiers avec succès

- le renouvellement d'une partie importante du bureau, avec des prises de poste courageuses en plein Covid et avec des équipes, pour certaines, en difficulté
- La remise en route des formations
- La clôture de l'équipe d'Antibes et la vente du Mas.
La Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis (CASA) a acquis le Mas Saint Vincent pour un montant net vendeur de 900 000 euros. (Le Mas Saint-Vincent restera un abri d'urgence pour femmes victimes de maltraitance). La signature définitive de l'acte de vente a eu lieu le 28 mai 2021 et les fonds ont été reçus le 22 juin 2021.
- Le débouclage du financement de Louise et Rosalie. Nous devons pour solder notre fond dédié, restituer en 2022 la somme de 31 274 euros.
- La mise en compte sur livret des dépôts des équipes qui n'ont pas eu à subir la volatilité extrême des marchés financiers
- Le renouvellement de la labellisation IDEAS
- Acceptation de la 2ème partie du leg de Madame Lefebvre, la première partie en assurance vie a été versé en 2020, le solde du leg se compose d'un compte titres, de SCPI et d'un contrat de capitalisation pour une somme valorisée selon le dernier état du notaire à 201 080 euros. Nous avons en 2021 accepté la succession qui est en cours en tant que légataire universel et avons honoré l'ensemble des legs particuliers et la totalité des droits de succession pour un montant de 166 758 euros. La valorisation du solde net après frais d'acte est de 30 522,36 euros.

L'exercice clos au 31 décembre 2021 affiche un résultat bénéficiaire de 774 861 euros,

Le compte de résultat 2021 se présente avec

Total des Produits	1 733 427 euros
Total des Charges	958 565 euros
Bénéfice	774 861 euros

Le résultat exceptionnel positif de cet exercice est exclusivement dû à la vente du mas d'Antibes. Comptablement nous enregistrons une cession pour 900 000 euros auquel nous devons ajouter les subventions d'investissement virées au résultat pour 234 186 euros puis retrancher les charges exceptionnelles sur opérations en capital pour 270 900 euros et les 22 000 euros de prêts que nous comptabilisons en perte.

La vente du mas nous permet un gain net de 841 286 euros

Le solde du leg Lefebvre est enregistré pour une valeur de 30 522 euros valorisé au 26/02/2021

La régularisation du financement de Louise et Rosalie, nous permet de dégager un résultat positif de 12 000 euros correspondant au loyer enregistré par erreur en charge en 2020.

Analyse comparative 2021 vs 2020 :

De nombreuses écritures de régularisation concernant la vente du Mas d'Antibes, la fin du financement de Louise et Rosalie et l'enregistrement de la deuxième partie du leg de Mme Lefebvre rendent la lecture des soldes difficiles à analyser pour les néophytes que nous sommes, notons :

→ Une amélioration de notre résultat d'exploitation

Notre résultat d'exploitation reste déficitaire de 156 338 euros.

→ Une légère hausse de notre résultat financier

Notre résultat financier est positif de 2 582 euros

→ Une forte hausse de notre résultat exceptionnel qui s'élève à 929 011 euros. La cession du Mas d'Antibes y contribuant à hauteur de 841 286 euros et Louise et Rosalie à hauteur de 29 615 euros. Les dons privés sont en forte baisse en 2021.

Cette année, s'illustre par :

- Des charges d'exploitation maîtrisé, une reprise progressive des formations et des déplacements pour rencontrer les équipes.
- Un résultat financier neutre dans une année financièrement très volatile.
- Des produits exceptionnels très importants qui permettent de dissimuler une baisse importante des dons mais qui permettent aussi d'envisager un avenir avec de beaux et grands projets.

2. Evolution prévisible : Cf. budget 2022

3. Evénements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement de ce rapport : cf ci-dessus

4. Activités de la Fédération en matière de recherche et développement : Néant

5. Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues : Néant

6. Proposition d'affectation du résultat :

Nous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, à savoir 774 861 euros au poste de Report à Nouveau.